

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 15 juin 2023

Publié le : 23/06/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle Robert Schwint – La City – 4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.

La séance est ouverte à 18h37 et levée à 19h03.

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (à partir de la question n°12), M. Daniel HUOT (à partir de la question n°6), M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°9), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER.

Secrétaire de séance : M. Christian MAGNIN-FEYSOT.

Procurations de vote : Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. François BOUSSO à Mme Françoise PRESSE, Mme Marie ETEVENARD à M. Nathan SOURISSEAU, M. Yves GUYEN à M. Marcel FELT (jusqu'à la question n°11 incluse), M. Michel JASSEY à M. Yves MAURICE, M. Aurélien LAROPPE à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Marie-Jeanne BERNABEU.

Gare BTT – Soutien 2023

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

	Date	Avis
Commission n° 2	31/05/2023	Favorable
Bureau décisionnel	15/06/2023	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Action en faveur de l'Emploi »	Montant prévu budget 2023 : 120 300 € Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

L'association GARE BTT souhaite mener des actions de repérage et d'accompagnement social et vers l'emploi de personnes invisibles des services publics. Un courrier de sollicitation a été adressé à la collectivité le 30 mars 2023.

Il est proposé de soutenir, l'activité de l'association sur le territoire du Grand Besançon à hauteur de 5 000 € pour 2023.

I. Objectifs de l'association GARE BTT

Le Groupement d'Actions et de recherche sur l'Exclusion Besançon Tous Travaux (GARE BTT) est une structure d'insertion par l'activité économique. La Gare BTT dispose d'un service social pour lever les freins à l'emploi et de 3 entreprises d'insertion (BTT Mécanique – sous-traitant industriel ; BTT Bâtiment ; BTT TRI – tri des déchets des bacs jaune en provenance des territoires du SYBERT). Par le biais de ces trois entreprises d'insertion le GARE BTT apporte une réponse de mise ou remise au travail à des publics éloignés de l'emploi.

Le GARE BTT organise ses interventions à partir de trois objectifs principaux :

- **Stabilisation des situations personnelles** : à partir d'un travail de diagnostic permettant de déterminer au mieux les véritables enjeux et priorités, les axes d'intervention privilégiés concernent le logement, le désendettement, l'aide aux démarches, l'accès aux droits, la santé, les problèmes de justice.
- **Mobilisation sur des projets à court ou moyen terme** : il s'agit de mettre à profit la dynamique créée par la stabilisation de situation pour sensibiliser la personne sur des projets visant la reprise d'activité, l'accès à une formation ou plus simplement à la consolidation d'une autonomie d'existence.
- **Promotion du retour au monde du travail, à la formation qualifiante et à l'emploi** : évidemment, la proximité entreprises de BTT (BTT MECANIQUE, BTT TRI et BTT BATIMENT constitue un atout déterminant.

II. Le projet

A/ Origine du projet

Le marché du travail est mis à l'épreuve depuis la crise sanitaire qui a touché la France en 2020. Tous les secteurs d'activité sont confrontés à des difficultés de recrutement par manque de personnel alors que le taux de chômage reste élevé pour les personnes les plus vulnérables qui doivent également faire face à la crise énergétique et à la hausse des prix de l'alimentation. Se chauffer, communiquer, se déplacer... sont au cœur des préoccupations de ces publics.

Dans un contexte d'incertitudes, la défiance et le découragement sont susceptibles de prendre le dessus et, par conséquent, les personnes en difficulté ne s'adressent pas ou plus aux dispositifs et n'accèdent pas aux parcours qui leur seraient adaptés.

Repérer ces publics qui ne franchissent pas ou plus les portes des services publics et aller à leur rencontre permettra de les « raccrocher » aux dispositifs d'accompagnement social et ou professionnels auxquels ils pourraient prétendre. Cet accompagnement reposera sur un accueil, le repérage des potentialités et des difficultés des personnes et permettra de mettre en place un suivi du parcours dans l'objectif d'un parcours sans couture.

B/ Les objectifs

- Repérer le public (bénéficiaires des minima sociaux, en situation d'isolement, toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social et/ou professionnel) en lien avec les services sociaux du Département et les partenaires locaux (Bailleurs sociaux...),
- Identifier les problématiques sociales et les freins des personnes à l'accès à l'emploi,
- Faire bénéficier les communes du Grand Besançon Métropole de l'ensemble de l'offre d'insertion aux personnes éloignées de l'emploi,
- Accompagner les demandeurs d'emploi reçus dans le cadre de cette action auprès des partenaires afin de lever les freins à l'accès à l'emploi – levée des freins sociaux,
- Orienter vers les SIAE dont le Gare BTT et inscription des candidatures sur la plateforme inclusion après la levée des freins à l'emploi,
- Engager toutes les parties prenantes pour augmenter l'employabilité des demandeurs d'emploi (services sociaux du département, animateurs du service public de l'insertion (ASPIE) et de l'emploi, SIAE, Travailleurs sociaux des bailleurs...).

C / Descriptif du projet

Cette action est complémentaire à l'existant sur le territoire et est déclinée en deux temps.

En amont des actions d'accompagnement envisagées, l'association souhaite notamment profiter de l'organisation d'événements festifs, culturels ou sportifs dans les communes aux alentours de Besançon pour initier une dynamique de repérage des publics qui se rendent à ces événements.

La mise en place de partenariats, en lien avec les animateurs du SPIE, avec des acteurs n'appartenant pas au secteur de l'accompagnement social et professionnel permettra d'établir dans un cadre moins institutionnel, une communication et une sensibilisation auprès d'un large public qui participe à ces manifestations. Cette démarche d'aller vers se fera aussi avec l'appui des forces vives du territoire (commerçants, bailleurs sociaux, associations locales...)

1^{er} temps : repérage du public avec la délivrance d'un premier niveau d'information sur l'offre de service sociale et professionnelle disponible sur le territoire avec proposition d'un entretien individuel par le service social soit au domicile des personnes soit au GARE en fonction du souhait de la personne.

Cette modalité de prise en charge a deux finalités :

- effectuer un diagnostic de la situation personnelle, sociale et professionnelle,
- créer un climat de confiance pour amener la personne vers les services adaptés à sa situation.

En fonction des difficultés rencontrées, un accompagnement vers les institutions ou les organismes spécialisés sera mis en place afin que les démarches à entreprendre pour résoudre les problématiques sociales soient effectives pour permettre de lever les freins à l'emploi.

Ce travail s'effectuera en lien avec les partenaires locaux (services sociaux du département, CPAM, bailleurs sociaux...) afin d'apporter des réponses adaptées et ainsi permettre à ces publics d'accéder ou de recouvrer une autonomie d'existence.

2^{ème} temps : lorsque la situation sociale sera stabilisée et les freins à l'emploi levés, les personnes en recherche d'emploi pourront intégrer une des entreprises d'insertion de Gare BTT ou seront orientées sur d'autres structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) (inscription sur la plateforme inclusion) ou sur d'autres actions en place sur le territoire.

L'objectif est de rencontrer environ 30 personnes durant l'année et de permettre aux habitants des communes aux alentours de Besançon de bénéficier d'un accompagnement « sans couture », autrement dit, cohérent et sans rupture. Une fiche navette sera mise en place pour suivre le parcours afin de mieux coordonner et structurer les réponses apportées aux personnes.

Plan de financement

DEPENSES		RECETTES	
Carburant	400	Subvention GBM	5 000
Fournitures administratives	550		
Déplacements	500		
Salaires bruts	3 550		
Total	5 000	Total	5 000

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à l'association GARE BTT à hauteur de 5 000 € pour son action « Repérer les habitants des communes aux alentours de Besançon rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0


Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,



Christian MAGNIN-FEYSOT
Vice-Président

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon